

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PERE TRINQUET

NOUVELLE.

(Suite.)

— Quel péché et quelle pénitence ? Vous serait-il entré dans l'esprit par hasard l'imagination que je dois tout réparer à mes frais ?

— Je ne dis pas cela.

Le père Trinquet, sans respirer, reprend avec plus encore d'animation :

— Je suis père de famille, savez-vous. Et puis, est-ce la faute au chat, si la cuisinière tourne la tête ? La cloche était mal assujettie, le bois vermoulu, et les fripons de gamins ont fait le diable comme ils ont voulu. En quoi suis-je coupable, si elle a dégringolé par terre ?

— Il ne s'agit pas de ça, père Trinquet. Je ne cherche pas si vous êtes innocent ou coupable. Est-ce que je viens ici pour faire un procès ? Loin de là. J'ai été le premier à parler en votre faveur. Quand tout le pays vous jetait la pierre, je n'ai pas ouvert la bouche. C'est un malheur, une punition de Dieu voilà ce que j'ai toujours dit. Mais à vous c'est différent ; mon devoir est de vous dire qu'ayant causé l'accident, vous deviez être enchanté de desserrer un peu le cordon de la bourse....

— Le mal que j'ai fait, je le connais et je m'en repens. Je ne devais pas accepter d'être prieur, voilà mon crime. Ah ! si le diable...

— Ohut ! s'écria le curé en lui mettant la main sur la bouche. Il ne manquerait plus que cela ! qu'à ma barbe on se permette de ces paroles ! Savez-vous bien que je ne suis pas homme à le tolérer ?

Le père Trinquet qui n'était point du tout un pervers, s'aperçut qu'il était allé un peu trop loin avec son curé et pour atténuer son gros mot, il reprit doucement :

— Don Pasquale, je n'ai pas voulu vous offenser : mais vraiment mon malheur est d'avoir accepté le priorat. Un pressentiment me disait que ça finirait mal...

— Non, monsieur ! non, monsieur ! le malheur n'est pas là. Les confrères vous ont élu et j'en ai été ravi. Vous avez fait